

Infirmières & aidants familiaux

entraide-et-partage.ca

une équipe qui aide et se sent concernée



Vous pouvez rencontrer des infirmières en accompagnant un membre de la famille ou un proche à la clinique médicale, au centre de santé communautaire, au cabinet du médecin, à la salle d'urgence ou à l'hôpital. Dans ces cadres institutionnels, des infirmières aident les personnes à s'inscrire et à être admises à la clinique ou à l'hôpital. Secourables, elles sont toujours présentes au moment de prendre congé de l'hôpital ou de la salle d'urgence. Dans les hôpitaux, les infirmières s'affairent dans les services où les malades sont traités.

Quelques infirmières de santé publique offrent leurs services à domicile. D'autres infirmières prodiguent des soins à domicile.

La plupart des infirmières collaborent avec d'autres professionnels de la santé, médecins et travailleuses sociales en premier lieu.

Même dans l'impossibilité d'obtenir un rendez-vous chez le médecin à bref délai, vous pouvez parler à une infirmière. L'infirmière est formée pour répondre à vos questions et vous orienter vers ce qu'il vous conviendra de faire par la suite.

Ce que les infirmières disent de VOUS

« Je ne crois pas que nous serions d'un si grand secours si la famille n'était pas présente. Nous avons besoin de la famille pour nous seconder. »

« L'aidant familial est un maillon de la chaîne des soins de santé. »

« Nous portons aux aidantes et aux aidants une grande estime. Nous voulons leur dire à quel point leur concours est inestimable. »

Ce que les infirmières savent des aidants familiaux

- Les infirmières savent que l'aidant(e) familial(e) est quelqu'un qui consacre beaucoup de temps pour venir en aide à une personne dans le besoin, qui se prodigue sans être rémunéré(e) ni avoir reçu une formation adéquate et qui répond à l'appel de celle ou de celui qui est en perte d'autonomie.
- Les infirmières savent que l'aidant(e) familial(e) aide de multiples façons. Elles savent que vous accompagnez cet être cher ou ce proche aux rendez-vous, à faire ses courses, à l'épicerie et êtes à ses côtés dans la préparation des repas et pour l'aider à prendre soin de sa personne.
- Certain(e) aidant(e)s se rendent chez la personne. D'autres invitent chez eux (elles) la personne qui nécessite des soins.
- Dans un hôpital ou une salle d'urgence, l'aidant(e) familial(e) accomplit des gestes simples mais chargés de sens et qui apportent le réconfort en redonnant forme à l'oreiller ou en

remplissant un verre d'eau. L'aidant(e) appelle à l'aide si quelque chose ne va pas (lorsque le malade a besoin d'aide ou souffre). L'aidant(e) familial(e) est ce « visage ami » qui aide autrui dans les moments de grande tension. Sa seule présence peut aider la personne prise en charge à se détendre et, parfois, à retrouver le sommeil.

- Les infirmières savent combien il peut être difficile d'être un(e) aidant(e) familial(e) jonglant avec des tâches multiples. Vous devez, par exemple, vous assurer que votre parent prendra son médicament au même moment où vous devez accompagner votre enfant au soccer.
- Les infirmières savent que l'aidant(e) familial(e) fait face à de nombreux problèmes et à des sentiments difficilement surmontables. Elles savent que des sentiments aussi violents que la peur, la frustration, la confusion, l'inquiétude, l'épuisement, la colère ou le ressentiment vous traversent.

Ce qui est en votre pouvoir

- Accompagnez le membre de la famille ou le proche à ses rendez-vous. Prêtez l'oreille à ce qui se dit pour que vous puissiez l'aider à s'en souvenir plus tard.
- Dressez une liste de questions et ayez-la sur vous à chacun des rendez-vous. Cochez-les à mesure qu'elles sont abordées. N'hésitez pas à poser des questions, même si vous commencez par dire : « Je ne suis pas du tout sûr(e) s'il faille... »
- Prenez des notes ou tenez un journal pour faire le suivi de tous les médecins rencontrés, des médicaments administrés et des analyses. Faites la liste de tous les médicaments que prend votre membre de la famille ou proche. Apportez cette liste avec vous à tous les rendez-vous. La liste devrait inclure le nom, la puissance et la dose de chaque médicament. Mieux encore : apportez les médicaments avec vous dans leurs bouteilles d'origine. Cela montre ce que la personne consomme véritablement.
- Aigüisez votre sens de l'observation en retenant ce que votre membre de la famille ou proche juge « normal ». Cela vous aidera à remarquer d'emblée tout changement qui survient. Un journal est utile également pour noter les changements.
- Dites à l'infirmière que vous êtes l'aidant(e) familial(e). Votre nom figurera au dossier et l'infirmière sera en mesure de vous renseigner sur la santé de la personne prise en charge. Avant cela, vous aurez besoin d'obtenir le consentement du membre de la famille ou du proche que vous aidez.
- N'attendez pas trop longtemps pour demander de l'aide. Si vous pensez qu'il y a un problème, parlez-en à l'infirmière. Vous aussi faites désormais partie de l'équipe de soins.

Mots d'infirmières

« Il importe que les gens sachent ce à quoi ils s'exposent et qu'ils peuvent compter sur des ressources susceptibles de les aider à traverser les moments difficiles. »

« L'engagement est de taille et les gens pensent être capables d'assumer seuls le fardeau. Ils ne le peuvent pas. C'est un gros travail d'équipe. »

Les infirmières offrent le soutien dont l'aidant(e) familial(e) a besoin

Les infirmières peuvent vous soutenir de maintes façons. Elles entendent les mêmes questions posées par tant d'aidants familiaux. Si vous cherchez une réponse, n'hésitez pas à vous adresser à elles.

Les infirmières peuvent :

- Expliquer comment administrer des soins à votre membre de la famille ou proche de la bonne façon. Elles peuvent vous montrer comment appliquer un pansement et suggérer des façons de rendre la maison plus sûre (en installant des barres de soutien dans la baignoire, par exemple).
- Expliquer ce qui peut se produire et ce qu'il faudra faire par la suite.
- Parler à d'autres en votre nom ou vous aider à rencontrer d'autres professionnels de la santé susceptibles de vous aider.
- Trouver ou suggérer des options utiles. Une infirmière peut suggérer le lieu propice au repos (répit), vous aider à entrer en contact avec une travailleuse sociale ou à vous donner des détails sur d'autres ressources secourables dans la collectivité.
- Offrir des ateliers et des sessions d'information à l'intention des aidantes et aidants familiaux.

Cet article a été produit grâce au soutien financier du ministère de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario. Les opinions exprimées dans l'article ne représentent pas nécessairement les vues du ministère de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario.